



V/Réf.

N/Réf.

Sté GAMMA DESIGN
Lot A B Zone Industrielle

Objet : Régularisation

TAKADDOUM-RABAT

Rabat, le 25 Novembre 1992

Messieurs,

Nous vous informons que notre Direction Centrale a marqué son accord pour le plan de régularisation des créances portées sur les sociétés Gamma Design et Tapis Jabri et ce comme suit :

- Un versement de 830 mdHS a effectuer préalablement par les nouveaux acquereurs.

- Un crédit de consolidation de 920 mdHS sur 3 ans en faveur de Gamma Désign à couvrir par :

- Caution hypothécaire sur terrain et construction de la société Gamma Désign à hauteur des crédits.

- Caution d'une Banque étrangère à hauteur des crédits.

Le produit du crédit de consolidation ajouté au versement sus cité devra être affecté à l'apurement des engagements portés sur ces deux affaires.

.../...

La créance détaillée comme suit :

TAPIS JABRI

. Solde débiteur	= 24 mDHS (Agios 4 ^o trimestre non compris)	
. C. M. T.	= 22 mDHS	22
. Impayés CMT	= 137 mDHS	137
. Intérêts de retard sur Imp au 31.10.92	= 30 mDHS	

<u>TOTAL</u>	= 213 mDHS	159

Gamma Désign

. Solde débiteur	= 635mDHS (non compris agios 4 ^o trimestre)	
. C. M. T.	= 440 mDHS	440
. Impayés	= 400 mDHS	400
. Intérêts de retard sur Imp au 31.10.92	= 56 mDHS	

<u>TOTAL</u>	= 1531 mDHS	840

.../...

999

La créance globale (agios 4^e trimestre non comptabilisés et intérêts de retard sur impayés arrêtés au 31.10.92) s'établit comme suit :

- Créance Gamma Désing = 1531 mDHS

- Créance Tapis Jabri = 213 mDHS

TOTAL 1744 mDHS

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

BANQUE POPULAIRE DE RABAT

